

# UTILISATION DES FEUX

Les feux s'utilisent en règle générale la nuit, mais ils peuvent être utilisés le jour si le temps (brouillard, neige ou pluie) gêne la visibilité.

## FEUX OBLIGATOIRES :

### Feux de position :

- ✓ En agglomération éclairée
- ✓ En stationnement si l'on empiète sur la chaussée et qu'il n'y a pas d'éclairage (*donc très rarement*)

### Feux de croisement :

- ✓ Quand on ne peut pas les feux de route

### Feux de route : (4 conditions requises qui, si elles sont réunies rendent les feux de route **OBLIGATOIRE**)

- ✓ La nuit
- ✓ Personne devant (en face ou que l'on suive)
- ✓ Pas d'éclairage
- ✓ Beau temps (pas d'intempéries)

## FEUX FACULTATIFS :

(Si la question posée est « je dois » = **NON**, se sont des feux facultatifs)

### Feux de brouillard avant : (B.N.P)

En complément des feux de croisement ou des feux de position

- ✓ Brouillard
- ✓ Neige
- ✓ Pluie

En complément des feux de route

- ✓ Sur route étroite et sinueuse

### Feux de brouillards arrière : (B.N)

- ✓ Brouillard
- ✓ Neige

Petits rappels aide mémoire :

- ✓ Feux de position + feux de brouillard avant = Feux de croisement
  - ✓ Quand je dois allumer les feux de route je ne peux pas allumer les feux de croisement
  - ✓ Quand je peux allumer les feux de position seuls, je peux systématiquement allumer les feux de croisement
- Donc dans les propositions comme suit :

	Oui	Oui	Non
FEUX DE POSITION SEULS	(A)	A	A
FEUX DE CROISEMENT	(B)	B	(B)
FEUX DE ROUTE	C	(C)	(C)